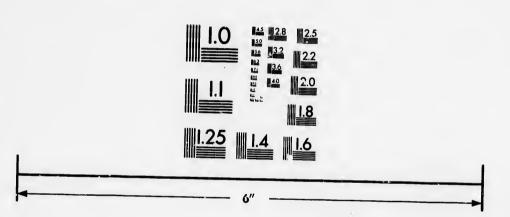
M1.25 M1.3 M1.5

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

SIM VIIII EZZ

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



C 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X	16X		20X	24X		28X	32X
					1			
	item is filmed a ocument est fil			d below/ qué ci-dessous. 22X		26X	30X	
	Additional con Commentaires		res:					
	Blank leaves added during restoretion mey appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ if se peut que certaines pages blanches ajoutées fors d'une restauration apperaissant dans la texte, mals, forsque cela était possible, cas pages n'ont pes été filmées.			these utées texte,	Peges wholly or pertielly obscured by erra slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcles par un feuillet d'errata, une pel etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir le meilleure image possible.			ned to ent une pelure façon à
	Tight binding raiong interior i Lare liure serre distorsion le lo	margin/ ie peut sausar	da l'ombra ou		」 Seule é	lition eveilable dition disponi	ble	L
	Bound with ot Railé evec d'au		ts			s supplements and du metérie		aire .
	Coloured plate Planches et/ou					of print varies inégale de l'ir		
	Coloured ink (i Encre da coule				Showth Transpa			
	Coloured maps Certes géogras		ileur			leteched/ létechées		
	Cover title mis Le titre de cou		10			liscoloured, st lécolorées, tac		
	Covers restore Couverture res					estored and/d estaurées et/d		
	Covars damag Couverture en			4		iemeged/ andommegées		
	Coloured cove Couverture de					d peges/ la couleur		
origir copy which repro	nal copy evailat which mey be h may alter any duction, or wh suel method of	ble for filming. bibliographica of the image ich may signif	illy unique, s in the icantly chenge	als qu de po ur . m	l'il lui e été cet exemp oint de vue na image re odificetion	possible de s pleire qui sont bibliographiq produite, ou dans le méth s ci-dessous.	peut-être un ue, qui peuve qui peuvent e	es détails iques du nt modifie xiger une

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The imegas appearing here ere the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with e printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other originel copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Meps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diegrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avac le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avac les conditions du contrat de filmege.

Les exempieires origineux dont la couverture en papier ast imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exempleires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une tello empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, pienches, tabieaux, etc., peuvent être filmée à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

rrata to

pelure, n à

tails

du.

odifier une

mage

32X

Circulaire aux anciennes él èves du Monastère des Versulines de Quélec,

les invitant à contribuer à la fondation d'un nouveau monastère d'Ursulines dans les Cantons de l'Est.

Lettre de Mesdames Belleau, Massüe, Casgrain, Lelièvre, Sirois, Duchesnay, DeFoy, Nault, Stuart, de Sales Laterrière, Duggan et Maguire.

Québec, 12 avril 1883.

RÉVÉRENDE MÈRE STE CATHERINE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC.

Révérende Mère,

L'affection que les anciennes élèves des Ursulines ont toujours conservee pour le monastère où elles ont reçu leur éducation, et passé de précieuses années de leur vie, leur fait prendre un vif intérêt à ce qui le concerne.

Elles ont applaudi du fond de leur œur a la fondation du monastère du lac St Jean, et ont été vivement touchées de l'impression causée par l'arrivée des Ursulines, sur ce territoire si plein de promesses du Haut-Saguenay.

Les anciennes élèves ont aussi appris avec bonheur que, sur la proposition de S. G. Mgr l'évêque de Sheibrooke, et avec l'approbation de S. G. Mgr l'archevêque de Québec, le monastère des Ursulines allait entreprendre une nouvelle fondation dans les cantons de l'Est, où le besoin d'instruction religieuse se fait vivement sentir, surtout parmi la population canadienne-française et irlandaise que l'on attire dans cette direction. Quel bien ne produirait pas, dans ces localités à la population mixte, un pensionnat de jeunes filles tenu par des religieuses! Mais la nouvelle se répand que ce projet de fondation d'un couvent à Stanstead doit être ajourné, au grand regret de tous, par suite de la gêne financière où se trouve en ce moment votre communauté.

Frappées de l'importance de cette œuvre, les anciennes élèves se sont demandé si ce ne serait pas l'occasion d'élever un monument qui témoignât de la reconnaissance de leurs âmes, et qui répondit en même temps au zèle dont elles ont eu de si touchants exemples.

Les élèves sorties du monastère de la Vénérable Marie de l'Incarnation, et répandues par toute l'Amérique, sont nombreuses ; leurs offrandes réunies, ne serait-ce qu'une piastre chacune, amènerait peut-être un résultat surprenant, qui permettrait de jeter, dès cette année, les fondements du monastère de Stanstead.

Telle est, révérende Mère, l'œuvre que nous venons vous proposer aujourd'hui, espérant qu'elle sera agréable à vous-même et à votre communauté, et qu'elle réussira dans toute l'étendue de nos désirs.

Nous croyons que notre qualité de doyennes nous autorise à vous faire cette proposition, que nous accompagnons de nos sentiments les plus sincères de respect et d'attachement au "Vieux Monastère."

J. G. BELLEAU,	ELIZA M. MASSUE,	ELIZA B. CASGRAIN,
HÉLÈNE LELIÈVRE,	R. H. Sirois,	S. T. DUCHESNAY,
A. M. G. DEFoy,	L. C. D. NAULT,	Elmire de G. Stuart
E. D. de Sales Laterriere,	M. Duggan,	F. A. MAGUIRE.

J. M. J. A. Vén. M. de l'Incarnation Monastère de Ste-Ursule, Québec, le 16 avril 1883.

A Lady J. G. Belleau et à Mesdames Eliza M. Massüe, Eliza B. Casgrain, Hélène Lelièvre, R. H. Sirois, S. T. Duchesnay, A. M. G. DeFoy, L. C. D. Nault, Elmire de G. Stuart, E. D. de Sales Laterrière, M. Duggan et F. A. Maguire.

MESDAMES,

Nous attendions l'autorisation et la bénédiction de Sa Grandeur Monseigneur notre Archevêque, pour répondre à votre gracieuse lettre en date du 12 avril.

Qu'il nous soit d'abord permis de dire les vives et profondes émotions de nos cœurs à la lecture de cette lettre si sympathique, et à la vue de ces signatures, où le souvenir de nos anciennes mères venait se confondre avec celui des dames doyennes de notre ville, leurs élèves, non moins distinguées par leur caractère que par leur piété.

A bien des reprises, le monastère a pu enregistrer des témoignages qui honoraient hautement l'œuvre de la Vén. M. de l'Incarnation; mais jamais, pensons-nous, il n'a eu à consigner dans ses ancales un fait aussi consolant et aussi glorieux pour le cœur d'une Ursuline.

Nous avions dû, il est vrai, remettre à des temps plus prospères notre établissement dans les cantons de l'Est. Les forts emprunts contractés, il y a une dizaine d'années, pour l'agrandissement de notre monastère et l'amélioration des anciens bâtiments ; des diminutions considérables dans certains revenus, les déboursés faits et à faire à notre fondation du lae St-Jean, nécessitaient ce retard, à notre très-sensible regret, sachant eombien la population de Stanstead requérait une institution religieuse.

Des dévotions spéciales furent entreprises en l'honneur de saint Joseph, et l'affaire remise entre les mains de notre Vénérable Mère. Heureux revers, nous écrierons-nous ici, qui nous ont valu une si rare et si douce consolation! Saint Joseph, en effet, nous a exaucées au delà de toute prévision. Qui nous eût dit l'immense joie qu'il nous réservait! Nous demandions un fondateur ou une fondatrice, et voilà que des essaims de cœurs généreux, enfants du Monastère, surgissent de toutes parts, aussi nombreux peut-être que jadis la compagnie d'Ursule au champ de l'honneur et du sacrifice. Au lieu d'une dame de la Peltrie à vénérer et à chérir, nous en aurons des centaines, des milliers, lesquelles se faisant les auxiliatrices de sainte Angèle, travailleront avec elle à la gloire de Dieu, au bien des âmes et de la société. Dieu aime les œuvres où les cœurs se réunissent en son nom.

Nos constitutions et règlements statuent des pratiques spéciales en faveur des bienfaiteurs et bienfaitrices. Outre des suffrages particuliers dans les grandes solennités et commémorations de l'Eglise, trois fois l'année ils sont spécifiés dans l'intention de la communion générale, et trois fois chaque jour, nous les présentons tous à Dieu, tant vivants que trépassés, demandant au divin Rémunérateur de leur rendre au centuple le bien qu'ils nous ont fait. Voilà bientôt deux cent cinquante ans que notre Monastère remplit ce devoir de gratitude. Puisse le monastère de Stanstead perpétuer aussi à jamais sa reconnaissance!

Notre ambition va plus loin à l'égard des auxiliatrices de sainte Angèle; nous voudrions leur donner le titre et les priviléges de fondatrices. Mais il ne faut pas que notre affection anticipe trop sur l'avenir.

Monsieur notre Aumônier, après avoir parcouru la lettre du 12 avril, dit ce mot aussi juste que senti: La démarche des dames doyennes apportera, je pense, de l'argent pour Stanstead, mais, dès à présent, c'est de l'or pour les Ursulines de Québec.

Oui, Mesdames, c'est de l'or pour nos cœurs que cet attachement qui inspire, après cinquante et même soixante ans d'absence, une telle initiative, et qui compte assez sur l'esprit de notre maison pour ne pas donter de la correspondance de toutes celles qui ont passé sous le regard protecteur de Marie de l'Incarnation.

Merci à vous, Mesdames, qui inaugurez une si belle œuvre; merci à toutes les chères anciennes élèves qui répondront à votre appel, et toutes y répondront, nous en sommes certaines. Les offrandes, sans doute, seront diverses, mais elles procèderont toujours du cœur, et ce sera de l'or pour les Ursulines. Inutile de dire que nous seconderons l'œuvre de tous nos efforts et de toutes nos ressources.

Que les cœurs de Jésus et de Marie s'épanchent en bénédictions sur les âmes qui élèvent à leur amour ce "monument de la reconnaissance."

Veuillez agréer, Mesdames, de la part de toutes et de chacune des religieuses de ce monastère, l'assurance de notre vive gratitude, de notre respectueuse estime et de notre profond attachement.

SR STE CATHERINE, R. U. Supérieure.

ORGANISATION

A cette réponse chaleureuse des Mères Ursulines, il n'y avait qu'une chose à faire : se mettre immédiatement à l'œuvre.

Les dames qui recevront la présente circulaire sont priées de vouloir bien intéresser leurs compagnes de couvent et autres connaissances à la fondation projetée, et de faire parvenir leurs souscriptions au monastère des Ursulines, à Québec, sous le plus court délai possible. Chaque ancienne élève pourra adresser sa souscription directement à la Rév. Mère Supérieure, ou la donner à une des dames qui voudraient bien se constituer zélatrices.

Vers le 1er juin prochain, il sera envoyé à chacune des personnes qui auront fait parvenir leur offrande, une liste contenant les noms des bienfaitrices, et cette liste servira de reçu. On voudra bien, en conséquence, donner l'adresse précise des donatrices. Au reste, les noms des bienfaiteurs et bienfaitrices seront inscrits, pour la postérité, sur des tableaux ou dans des registres particuliers, qui seront conservés à l'ancien et au nouveau monastère.

Nous appelons l'attention sur les remarques suivantes :

- 1° Par élèves des Ursulines, on entend les élèves du pensionnat, du demi-pensionnat, du pensionnat des élèves-institutrices et de l'externat.
- 2° Une élève défunte peut participer aux suffrages attachés à l'œuvre, par la souscription d'un parent, ou autre.
- 3° Toute personne qui voudra s'associer à l'œuvre des anciennes élèves sera la bienvenue, et aura part aux avantages spirituels qui sont énumérés dans la lettre de la Rév. Mère Supérieure.

Nous dirons, en terminant, que la fondation d'un monastère d'Ursulines à Stanstead emprunte aux circonstances le caractère d'une œuvre à la fois patriotique et religieuse. Pendant que les filles de Marie de l'Incarnation portent leurs ressources aux extrémités du lac Saint-Jean, les enfants de sainte Angèle, leurs élèves, se réunissent pour les établir dans des localités menacées de ruine morale par l'indifférentisme et l'émigration, aux extrêmes limites du pays, à l'Est. Ainsi s'étendra sur ces colonies canadiennes les bienfaits de l'œuvre admirable de la grande servante de Dieu que Rome a déclarée "Vénérable" et que Bossuet appelait la Thérèse de la Nouvelle-France.

Québec, 30 avril 1883—211e anniversaire de la mort de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. QUELQUES ANCIENNES ÉLÈVES.

Nous souscrivons de grand cœur à l'organisation de l'œuvre des anciennes élèves. Que cette circulaire, dont on nous soumet l'épreuve, porte aux dignes et chères enfants de ce monastère, notre affection, nos vœux, nos remerciments, et les meilleures prières de notre communauté.

SR STE CATHERINE R. U. SUP.

On a vu, par la lettre du 16 avril, que S. G. Mgr l'archevêque avait approuvé le projet des dames doyennes. S. G. Mgr de Sherbrooke, à qui la lettre de ces dames avait aussi été communiquée, répond en ces termes à la Rév. Mère Supérieure:

- "Le projet des anciennes élèves des Ursulines de Québec de contribuer à la fondation du monastère de Stanstead, a été inspiré par le Sacré Cœur de Jésus, et a dû être très-agréable à votre communauté. J'ai lu avec un sensible bouheur la belle lettre que les dames Doyennes de la ville vous ont écrite à ce sujet; j'applaudis des deux mains à leur noble et généreuse initiative.
- "Si ce projet est bien connu de toutes les élèves sorties du monastère de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, il sera accepté avec bonheur et reconnaissance, et les offrandes aideront puissamment à la fondation de Stanstead.
- "Je prie le Sacré Cœur de Jésus de bénir la sainte œuvre entreprise par mesdames les Doyennes des élèves des Ursulines de Québec."

+ Antoine, Ev. de Sherbrooke.

